



BNP PARIBAS



Richard PONS

Délégué Syndical National
07 62 32 58 07



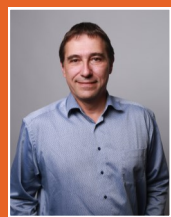
Patricia LEROY

Déléguée Syndicale Nationale Adjointe
06 68 24 34 16



Julie LEQUEUX

Déléguée Syndicale Nationale Adjointe
06 60 68 60 35



Pierre RIVIÈRE

Représentant Syndical National
06 65 64 56 98



Laurent COURRIER

Représentant Syndical National Adjoint
06 68 05 69 06

Contacts Délégation Nationale Cfdt :
cfdt.nationale@bnpparibas.com
01 40 14 31 89



Délégation Nationale

PROJET « Evolution des jours & horaires d'ouverture des agences et des plateformes ».

6 Mars 2020

La Cfdt persiste :

« Nous n'accompagnerons d'aucune manière l'entreprise dans sa volonté de réorganiser le dispositif commercial à vos dépens ».

Le contexte :

1

CSEC du 25/02 :

« même si vous êtes contre, ce projet on le fera quand même » dixit Jean-Laurent Bonnafé

2

95%* d'entre vous sont défavorables au projet tel que présenté le 26/02 aux élus CSEC



QUID ?

Pour la Cfdt, un projet qui n'emporte pas l'adhésion des salariés, qui amène d'ores et déjà les Organisations Syndicales à se prononcer CONTRE doit être revu !

BNP Paribas prône un dialogue social de qualité, au-delà des mots, la Cfdt demande des actes !

L'Entreprise doit revoir sa copie.

Ce projet n'est pas qu'un simple projet d'adaptation des horaires, c'est un projet qui vient impacter vos conditions de travail. C'est un projet qui vient impacter vos équilibres de vie.

Et quels bénéfices pour vous ?

Vous êtes en droit de demander des garanties !



Participez ici

Dans le dossier présenté le 26/02, la partie conditions et garanties financières a totalement été occultée, tels que prise en charge des frais supplémentaires induits, formalisation et paiement des heures supplémentaires, compensation de perte prime de forfait...

Même si les modifications des horaires et conditions de travail sont des prérogatives de l'employeur, ne laissez pas cela se faire à vos dépens !

Focus Expertise sur le projet

Votée à l'unanimité par les élus CSEC le 26/02, c'est le cabinet SECAFI qui a été mandaté pour mener cette expertise.

Les conclusions devront être communiquées courant **Avril 2020**.

Les élus Cfdt, à l'appui de vos remontées, ont largement alimenté la « lettre missions » du cabinet d'expert.

Cette expertise, indispensable pour prendre la pleine mesure des impacts, viendra sans doute confirmer les alertes déjà portées par la Cfdt sur ce projet.

Sans modification, sans prise en compte de nos alertes, de vos attentes, sans réelles négociations, la Cfdt ne pourra rien demander d'autre que le retrait pur et simple de ce projet.

Par ailleurs, la Cfdt BNP Paribas, vous le savez, ne craint pas de se mobiliser.

Et vous ?

Résultats du sondage CFDT sur le projet :

« Evolution des jours & horaires d'ouverture
des agences et des plateformes »

Ce dossier nous
concerne TOUS
aujourd'hui et
demain !

Cfdt:

BANQUES
ET ASSURANCES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

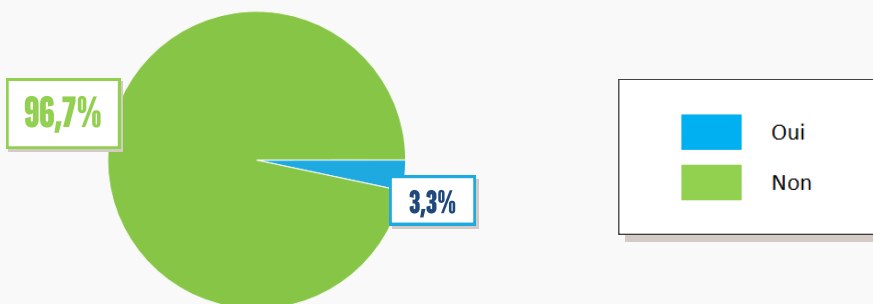
Ouvert du 26/02 au 06/03/2020, **les résultats du sondage CFDT sont sans appel.**

Plus de 50% des salariés impactés y ont participé.

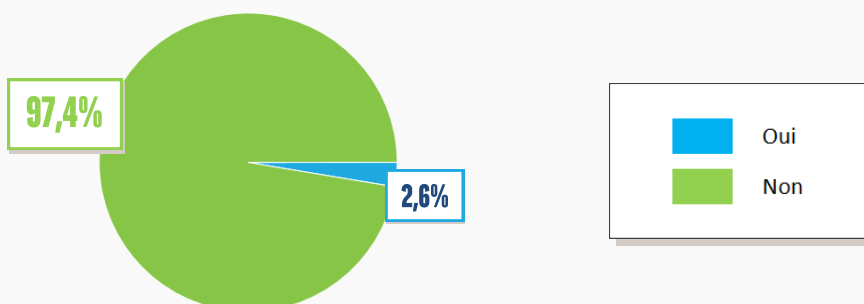
Vous avez massivement rejeté le projet tel que présenté par la direction au CSEC le 26/02.

Comme nous nous y étions engagés, nous vous livrons les résultats :

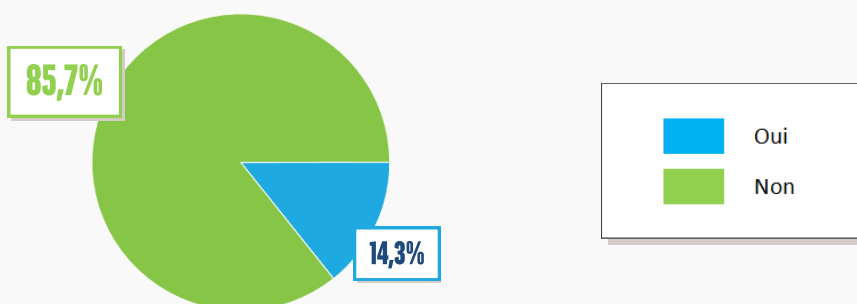
1/ Pensez-vous que travailler jusqu'à 19h en agence ou 22h en plateforme favorise la Qualité de Vie au Travail ?



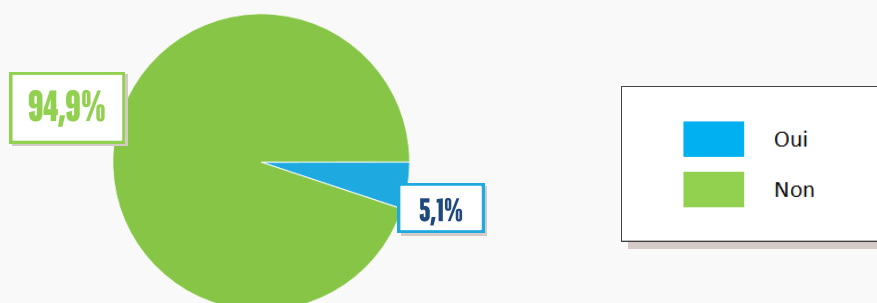
2/ Accepteriez-vous de modifier votre rythme de travail si cela réduisait le nombre de vos jours de RTT ?



3/ Pensez-vous que la réduction du nombre de vos RTT aura un impact positif sur votre vie personnelle ?



4/ Êtes vous favorable au projet "Evolution des jours & horaires d'ouverture des agences et des plateformes" ?



5/ Seriez-vous disposé à suivre la CFDT dans sa volonté de faire respecter le "contrat social" de BNP Paribas ?

